

Décision de nomination n°2/GHT Léman Mont Blanc

Nomination de la présidente de la CSIRMT du GHT Léman Mont Blanc

Vu le décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire,

Vu l'article R.6113-11-2 du code de la santé publique,

Vu l'arrêté ministériel en date du 28 octobre 1998 portant nomination de Monsieur Bruno VINCENT dans l'emploi de Directeur du Centre Hospitalier Alpes Léman,

Vu l'arrêté 2016-2495 fixant la composition du GHT Léman Mont Blanc,

Vu la convention constitutive du GHT Léman Mont Blanc du 30 juin 2016 validée par l'ARS le 1^{er} septembre 2016,

Vu la proposition du comité stratégique du 13 septembre 2016,

Le Directeur de l'établissement support du GHT Léman Mont Blanc nomme :

Mme Corinne BOULAIN comme présidente de la CSIRMT du GHT Léman Mont Blanc,

Fait à Contamine sur Arve
Le 31 janvier 2017

Le Directeur de l'établissement support du GHT Léman Mont Blanc.

B.VINCENT

Destinataires :

Directeurs des établissements du GHT Léman Mont Blanc
L'intéressée.